

Résidence La Marjolaine

LA TURBALLE

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le premier bulletin d'information, concernant le démarrage des travaux de votre future résidence.

BULLETIN D'INFORMATION N°1



DEMARRAGE DES TRAVAUX

Mars 2025

Les travaux de désamiantage et de démolition démarreront le 24 mars.

La fin de ces travaux est prévue pour mi-mai.

Vous recevrez une nouvelle lettre d'information à la fin de cette première phase.



CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, **nous vous rappelons que le chantier est formellement interdit au public.** Ce point doit être scrupuleusement respecté pour votre propre sécurité. En cas de non-respect de cette consigne, la SAS PRESQU'ILE INVESTISSEMENT décline toute responsabilité.